

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3138 - MERCREDI 7 FÉVRIER 2018

COMPÉTITIONS AFRICAINES DES CLUBS

Du grain à moudre pour Léopards, Otoho, Cara et La Mancha



AC Léopards de Dolisie



AS Otoho



Cara



La Mancha

Les quatre représentants du Congo aux compétitions continentales entament les préliminaires ce week-end. L'AC Léopards accueille l'AS Togo-Port au stade de Madin-gou, alors que l'AS Otoho va en découdre avec Mouloudia

club d'Alger à Owando, en phase aller de la Ligue africaine des champions. En coupe africaine de la Confédération, Cara affronte l'Asante Kotoko de Kumasi au Ghana et La Mancha va rivaliser avec l'AS Tanda en Côte d'Ivoire.

Ces formations sont tenues de mieux négocier cette manche après la prestation honorable de l'équipe nationale au dernier Chan Maroc 2018.

Page 6

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Plus de six milliards FCFA de budget cette année

L'année en cours représente un enjeu important pour l'Institut national de la statistique (INS) qui est appelé à organiser des activités parmi lesquelles le recensement général de la population et de l'habitation et des entreprises, ainsi que l'enquête sur l'emploi et la consommation

des ménages. En vue de tenir ce pari, le comité de direction de l'INS a adopté, le 6 février, le budget 2018 à hauteur de 6 123 634 950 francs CFA. « Les statistiques sont importantes, car elles permettent aux politiques, ainsi qu'à toutes les personnes intéressées par les données statistiques de prendre des décisions en connaissance de cause », a indiqué le conseiller à la statistique du chef de l'Etat, Rufin Bindounbga.

Page 2

HANDICAP

135 enfants seront pris en charge en 2018



Le présidium

L'Association pour le développement de la réadaptation et le bien-être, en partenariat avec l'ONG américaine « Miraclefeet », entend éradiquer le handicap de pieds bots au Congo, en prenant en charge précocement des enfants nés avec ce défaut et démystifier le phénomène. Ce programme, qui s'étale sur trois ans, va concerner, dans un premier temps, les départements de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie.

Page 6

Éditorial

Remise en ordre

Page 2

CENTRAFRIQUE

L'armée recrute d'anciens rebelles

Après quatre mois de formation, le premier groupe composé de cent ex-combattants ayant participé au projet-pilote du programme de désarmement, a été engagé dans l'armée.

Page 7

ÉDITORIAL

Remise en ordre

Ce qui se passe chez les deux puissantes sociétés nationales que sont la SNE et la SNDE confirme que le moment de la «rupture» est effectivement venu. Remettant à plat la gouvernance de ces lourdes entités qui jouent par définition un rôle clé dans la vie de chaque citoyen, cette remise en ordre ne peut, si elle est conduite jusqu'à son terme, qu'améliorer grandement les services essentiels qu'elles ont pour mission d'apporter aux Congolais.

Mais au-delà de l'eau et de l'électricité, ce qui se joue sous nos yeux est, de façon plus large, la modernisation de l'ensemble des services publics dont dépend pour une large part la vie quotidienne de chacun d'entre nous. Inscrite en bonne place par le chef de l'Etat dans le programme sur lequel il a été réélu, il y a près de deux ans, la réforme de cette partie de l'économie nationale est, de toute évidence, l'un des principaux moteurs des changements qui marqueront le présent quinquennat d'un sceau indélébile.

Ce dont témoignent les initiatives prises par le gouvernement à l'égard de la SNE et de la SNDE, c'est que l'on passe désormais du discours à l'action, autrement dit des bonnes intentions aux réformes de fond. C'est aussi que, sans doute très rapidement, d'autres secteurs de la gouvernance publique seront amenés à se réformer, notamment dans les secteurs éminemment stratégiques que sont l'éducation et la santé.

Il n'est jamais facile de secouer, pour le dynamiser et non pour le déstabiliser, le secteur très stratégique des services publics sur lesquels reposent pour une large part toutes les démocraties. Mais l'expérience prouve qu'à intervalles réguliers, les gouvernants doivent agir afin de combattre l'endormissement qu'engendre inévitablement la pesanteur de ces puissantes machines. Et c'est bien le but que vise chez nous la remise en question du statut de la SNE et de la SNDE.

Il est clair que si la puissance publique parvient à réformer les administrations et les entreprises placées sous son autorité directe, la société congolaise en tirera plus vite qu'on ne le croit de grands bénéfices. Dans le temps difficile que nous vivons cela ne peut, en effet, que redonner confiance à ceux qui doutent de la volonté de rupture affichée par la plus haute autorité de l'Etat.

Les Dépêches de Brazzaville

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Le budget 2018 fixé à plus de six milliards de FCFA



Les membres du comité de pilotage de l'INS lors de leurs travaux (Adiac)

Le comité de direction de l'Institut national de la statistique (INS) a approuvé le 6 février à Brazzaville, le budget de l'année en cours à la somme de 6 123 634. 950 F CFA.

Le budget adopté devrait permettre à l'INS d'entreprendre un certain nombre d'activités, notamment le recensement général de la population et de l'habitation puis celui des entreprises, de même que l'enquête sur l'emploi et la consommation des ménages. Il est également prévu l'organisation de la troisième enquête démographique et de santé comportant deux volets, à savoir le paludisme et le sida. L'indice sur les prix sera aussi réalisé.

« Les statistiques sont très importantes car, elles permettent aux politiques, ainsi qu'à toute personne intéressée par les données statistiques de prendre des décisions en connaissance

de cause », a indiqué le conseiller à la statistique du chef de l'Etat, Rufin Bindounga.

En vue d'améliorer les conditions de travail de ses cadres et agents, l'INS sera doté d'un nouvel immeuble. Celui-ci aura un compartiment qui abritera l'école de formation des statisticiens, a annoncé le conseiller à la statistique du chef de l'Etat. Interrogé sur le retard observé dans la publication des données, le directeur général de la statistique, Gabriel Batsanga, a signifié que cela était dû à l'insuffisance des crédits. « Normalement, quand on fait un travail de collecte, il faudra que le budget soit complet et disponible dès le début de l'enquête », a-t-il expliqué.

Dans le but de disposer des données fiables en temps réels, le gouvernement et la Banque mondiale cofinancent, depuis 2015, le projet de renforcement des capacités en statistique (Ps-

stat). Ainsi, cette année, il est envisagé de former des statisticiens nationaux dans des écoles africaines spécialisées et d'organiser des ateliers de renforcement des capacités. Le projet compte aussi acquérir de nouveaux matériels informatiques, des équipements de bureau et des moyens roulants aux fins de favoriser la production des données statistiques.

Le Pstat a, en outre, mis à la disposition de l'INS quinze véhicules tout terrain, des équipements et matériels nécessaires pour la réussite du recensement général de la population et de l'habitation. Il a financé la phase cartographique dudit recensement. Le coût global de l'appui de ce projet est estimé à 1 086 871 403 FCFA. L'INS bénéficiera de même de l'aide d'autres bailleurs, notamment le Fonds des Nations unies pour la population.

Lopelle Mboussa Gassia

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiou Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakini
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

TRANSPORT FLUVIAL

Une société desservira Brazzaville-Kintélé et l'Île Mbamou

Le projet d'installation prochaine dans la ville capitale d'une société de transport lagunaire (STL) était au centre, le 3 février, des entretiens entre le maire central, Christian Roger Okemba, et l'ambassadeur de Côte d'Ivoire au Congo, Thérèse N'Dri Yoman.

La STL, filiale de Snedai Groupe, est une société ivoirienne spécialisée dans le transport public des personnes et des biens par voie lagunaire et en la navigation de plaisance.

Dans la capitale congolaise, la STL veut occuper le long du fleuve Congo, notamment les axes reliant les communes Brazzaville-Kintélé et la préfecture de l'Île Mbamou, qui compte plus de dix-huit villages îles flottants sur le fleuve Congo.

« Le maire nous a reçus avec une délégation venue de la Côte d'Ivoire pour échanger sur un projet de transport fluvial. Sa mise en œuvre permettra de relier le centre-ville de Brazzaville et la commune de Kintélé. C'est un projet important pour nous. Dans le cadre de la coopération sud-sud, nous devons saisir toutes les opportunités pour continuer à développer les relations entre la Côte d'Ivoire et le Congo. », a indiqué Thérèse N'Dri Yoman.

La diplomate ivoirienne en poste à Brazzaville a ajouté: « Nous pen-

sons que la STL, qui a une grande expérience dans le transport sur la lagune d'Abidjan, peut mettre celle-ci au service de nos frères du Congo. Le maire a été informé de ce projet et nous en sommes satisfaits ».

Selon nos informations, en Côte d'Ivoire, la filiale STL a une durée de concession de vingt-cinq ans, sujette à une extension de dix ans, avec en perspective une flotte navale forte de quarante-cinq bateaux. Pour la construction de ses navires et pontons, la STL s'appuie sur l'expertise du géant de l'industrie navale Damen Group. Entre 2016 et 2017, ce sont d'abord seize bateaux qui atterriront sur les bords de la lagune Ebrié ensuite quinze en 2018 et quatorze prévus en 2019.

La compagnie a fait le pari du luxe, en proposant une classe économique au prix de 200 F CFA, mais aussi des cabines VIP climatisées et équipées du wifi, pour un tarif de 500 F CFA. Elle affiche la même fourchette de prix, mais échelonne les tickets en fonction de la longueur des trajets: 200 F CFA pour



Thérèse N'Dri Yoman appréciant l'initiative agriculture urbaine (Adiac)

les plus courts et 500 F CFA pour les plus longs.

Enfin, Thérèse N'Dri Yoman s'est intéressée également à l'agriculture urbaine, une initiative que développe la municipalité de Brazzaville pour produire les légumes, les fruits

et autres aliments en ville. Elle peut être pratiquée dans des cours de parcelles, dans des bacs, des potagers partagés et même dans des espaces publics.

« Qui parle de l'alimentation bio, parle de santé publique. Vrai-

ment, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt ce projet et je félicite le maire. Je l'encourage à s'investir plus pour que chacun ait un potager et vive avec les aliments sains », s'est félicitée la diplomate.

Fortuné Ibara

INTERVIEW

Benoît Ngayou : « Un grand travail a été fait par le Pade »

Le gouvernement, en partenariat avec la Banque mondiale, avait mis en place entre 2011-2017, le Projet d'appui à la diversification de l'économie (Pade), pour ne plus compter essentiellement sur les ressources pétrolières. Dans une interview exclusive avec Les Dépêches de Brazzaville, son coordonnateur, Benoît Ngayou, parle des réalisations ainsi que des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ce projet.



Le coordonnateur du Pade (Adiac)

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Parlez-nous des grandes actions menées par le Pade durant sept ans ?

Benoît Ngayou (B.N.) : Au lieu de cinq ans comme prévu au départ, le projet a été mis en œuvre pendant sept ans. Nous avons bénéficié de deux années de prolongation pour mener à bien certaines activités qui étaient en cours, mais aussi en vue des résultats probants. S'agissant des actions menées, le projet avait pour objectif de promouvoir des investissements privés dans les chaînes de valeur hors pétrole et soutenir l'émergence d'un tissu des PME compétitif. Sur ce point, nous avons apporté notre appui en ce qui concerne l'amélioration du climat des affaires. Certes, notre classement dans le «Doing business» ne s'est pas amélioré, mais il est clair qu'un grand travail a été réalisé.

En effet, au niveau du climat des affaires, nous pouvons nous réjouir du fait d'avoir réduit

81 procédures administratives, formulées 33 réformes, dont 14 approuvées par le gouvernement. Nous avons réussi à mettre en place neuf groupes thématiques formalisés par un décret, avons appuyé 481 Très petites entreprises (TPE) et Petites et moyennes entreprises (PME) via le fonds d'appui à coûts partagés, l'unité opérationnelle du Pade. Dans le cadre de la production des documents de réflexion, nous avons réalisé une quinzaine d'études sur la demande des structures ministérielles, notamment des études sur la cartographie industrielle.

L.D.B. : Quels impacts votre action a-t-elle eu sur les bénéficiaires ?

B.N. : Au départ, nous ne mesurons pas encore les effets que devait produire le Pade. Aujourd'hui, nous avons vu des réalisations et sommes contents d'avoir accompagné des chaînes

de valeur à asseoir leur comptabilité. Les TPE qui n'avaient pas la possibilité d'émerger toutes seules sont à présent capables de se prendre en charge. Nous avons, de même, réussi à donner une impulsion aux structures déjà existantes telles que Bayo, Pépi-Congo, ainsi que les groupements des maraîchers. Celles-ci ont noué des partenariats avec l'extérieur pour pouvoir vendre leurs produits. Nous avons également réussi à mettre en contact 24 entrepreneurs congolais et des investisseurs français.

L.D.B. : Le Pade a, durant sa mise en œuvre, fait recours à l'expertise de plusieurs cabinets conseils nationaux et internationaux. Peut-on savoir l'importance des études menées ?

B.N. : Au niveau du Pade, nous faisons des études en fonction des besoins formulés par des structures bénéficiaires. Grâce

à l'étude sur la priorisation des filières de l'agrobusiness, tout Congolais a désormais la possibilité de connaître la filière la plus porteuse. Nous avons élaboré des fiches projets avec des simulations des activités par localité et des marges de bénéfice. Nous avons également mené une étude sur la compétitivité du port de Pointe-Noire. Le but était de savoir ce qu'on pouvait améliorer pour le rendre plus compétitif au niveau de la sous-région. D'autres recherches ont porté sur l'agence des PME, sur la cartographie industrielle, etc. Toutes ces données sont disponibles au niveau du Pade pour tout Congolais.

L.D.B. : Le projet a-t-il connu des difficultés ?

B.N. : Vous conviendrez avec moi qu'un projet a une durée de vie. Le nôtre, bien que lancé, a commencé avec onze mois de retard à cause du non-versement de la contrepartie congolaise. Conscient de cette difficulté, le gouvernement s'est arrangé à ce que l'accord de prêt soit renégocié et que son partenaire, la Banque mondiale, finance entièrement le projet. Il y a eu aussi une instabilité au niveau de l'équipe du projet. Dès que les ressources étaient mises à notre disposition, nous avons travaillé d'arrache-pied. Le taux de décaissement actuel est de plus de 85% et nous avons encore d'autres engagements.

L.D.B. : A l'issue du forum «Investir au Congo», le Pade avait affirmé avoir enregistré seize potentiels investisseurs. Qu'en est-il de ce dossier ?

B.N. : Ce n'était pas de l'utopie. Parmi les promoteurs de projets que nous avons emmenés en France, figuraient ces seize investisseurs. Certains ont signé des accords, d'autres non. Dans le cadre du Pade II, nous allons poursuivre cette action. Ces partenaires, nous les mettons en relation. Tout ce que nous pouvons faire, c'est le suivi. En cas de difficultés, ils peuvent toujours revenir vers le Pade pour d'autres opportunités.

L.D.B. : A quand le Pade II ?

B.N. : Il commencera dès que le gouvernement congolais signera l'accord de prêt avec la Banque mondiale. C'est un long processus. Les deux parties sont déjà convaincues sur ce que sera le futur projet, notamment les activités à réaliser et les objectifs à atteindre. Actuellement, le gouvernement a déjà finalisé le rapport d'évaluation du projet et l'a transmis à la Banque mondiale. Ce qui nous manque, c'est le volet juridique. La mission de la Banque mondiale, qui arrive au Congo sous peu, se penchera sur la question.

Propos recueillis par Lopelle Mboussa Gassia



PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE REPUBLIQUE DU CONGO

MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REALISATION DE LA PHASE D'URGENCE DU NOUVEAU PLAN DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT DU PORT DE POINTE-NOIRE

SERVICES DE CONSULTANTS Manifestations d'intérêt

Le Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) s'inscrit dans une dynamique de développement depuis plusieurs années avec notamment la réalisation du programme d'investissements prioritaires dans le cadre d'un partenariat public privé ayant permis la mise en concession du terminal à conteneurs.

Pour faire face au développement de cette activité, le périmètre de la concession a été étendu sur le quai D qui accueillait principalement des navires conventionnels. Cette situation, corrélée à la structuration progressive des corridors routiers et ferroviaires vers Brazzaville a nécessité l'actualisation en 2015 du Plan Directeur 2006 du PAPN dont les conclusions ont mis en évidence un déficit en postes d'accostage, pour le trafic des vracs et des conventionnels, évalué entre 3 et 4 postes à quai qu'il est nécessaire de combler immédiatement dans le cadre d'une phase d'urgence.

Dans cet objectif, le PAPN a sollicité de l'Agence Française de Développement (AFD) un financement en vue de réaliser les projets relatifs à cette phase d'urgence qui constitue la première étape de son plan Directeur de développement actualisé.

Il est donc prévu qu'une partie des sommes qui seront accordées au titre de ce prêt soit utilisée pour financer la Maîtrise d'Œuvre (MŒ) des travaux relatifs à la mise en œuvre de cette phase d'urgence au port de Pointe Noire.

Les Services du consultant auront pour objet la maîtrise d'œuvre des travaux (Direction de l'Exécution des Travaux) de deux quais de Commerce et d'un port de pêche pour un montant global d'environ 80 millions d'euros (80M) sur une durée de 24 mois.

Dans le cadre de ses prestations, le consultant qui sera retenu exécutera les tâches ou missions suivantes :

- Revue des dossiers d'appel d'offres (DAO) pour les différents lots du Projet.
- Assistance au Maître de l'Œuvre pour le choix des entreprises tant au stade de la présélection qu'à celui de la sélection finale.
- Assistance au Maître de l'Œuvre pour la mise au point des documents contractuels. Ordonnancement, pilotage et coordination des entreprises, lorsque nécessaire.
- Supervision et contrôle technique, financier et administratif des travaux y inclus la réception définitive et suivi environnemental.
- Préparation de rapports d'avancement réguliers (trimestriels) pour le PAPN et les Bailleurs de Fonds pendant la durée de la réalisation du Projet et des rapports de fin des travaux après les réceptions provisoire et définitive des travaux.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des « Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers », disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr.

L'exécution des prestations nécessite les compétences d'une équipe de spécialistes, comprenant notamment : (i) Un Chef de Mission, ingénieur portuaire spécialiste en planification de projets portuaires ; (ii) un ingénieur portuaire spécialisé en matière de préparation des documents d'appel d'offres ; (iii) un ingénieur génie civil ; (iv) un ingénieur topographe, (v) un ingénieur électricien et (vi) un ingénieur en adduction d'eau et canalisation.

Le PAPN invite les consultants de standard international, intéressés par les prestations précitées, à manifester leur intérêt en remettant une lettre de manifestation d'intérêt à l'adresse donnée ci-dessous.

Cette lettre devra être accompagnée de toutes informations utiles pour montrer que le consultant est qualifié pour exécuter les services, à savoir :

- les moyens en personnel qualifié et disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel ;
- les moyens matériels ;

- la surface financière (bilans du consultant pour les trois dernières années, références bancaires) ;
- les références concernant l'exécution de prestations analogues durant les dix dernières années (titre du projet, date des prestations, montant et objet du contrat, nombre d'hommes-mois d'experts, bénéficiaire, sources de financement) ;
- l'expérience dans des conditions semblables.

Si le consultant est constitué en groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres.

OU

- une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé.

Le caractère similaire des expériences sera analysé en fonction :

- de l'ampleur des marchés ;
- de la nature des Services à savoir, la Direction de l'Exécution des Travaux (de la phase d'analyse des offres des entreprises de travaux à la réception du chantier) ;
- du domaine et de l'expertise technique sur la réalisation d'ouvrages maritimes (quais d'accostage) et des travaux de génie civil et de VRD associés (poutre de couronnement, terre-plein, réseaux...) ;
- du contexte géographique à savoir, dans la Région de l'Afrique Centrale et de l'Ouest.

Le Client examinera également la pertinence des manifestations d'intérêt au regard des critères suivants :

- inclusion, dans la mesure du possible, d'experts locaux dans l'équipe du consultant ;
- procédures d'assurance qualité et certifications du consultant - ISO 9001 et certification environnementale et sociale.

Le port Autonome de Pointe Noire (PAPN) dressera une liste restreinte de six (06) candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au plus tard le 05 mars 2018 à 12 heures 30 minutes (heure locale) à l'adresse ci-dessous :

A l'intention de : Monsieur Le Directeur Général du PAPN
DIRECTION GENERALE DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE
AVENUE DE BORDEAUX (ENCEINTE PORTUAIRE) BP 711 - POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO TEL. : (+242) 22 294 00 52 ; (+242) 22 294 20 40

Email : info@papn-cg.org

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous :

DIRECTION DE L'EQUIPEMENT ET DES INFRASTRUCTURES DU PAPN
AVENUE DE BORDEAUX (ENCEINTE PORTUAIRE) BP 711 - POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO TEL. : (+242) 05 553 20 89 ; (+242) 06 670 11 12

Email : jeanjacquesmombo@yahoo.fr

Pointe-Noire, le 29 janvier 2018

**Le Directeur Général
du Port Autonome de Pointe Noire**

COOPÉRATION

La France reconnaissante des sacrifices des anciens combattants congolais

Dans le cadre de sa mission, l'attaché de défense près l'ambassade de France au Congo, le colonel Christian Piot, a effectué, du 30 janvier au 2 février, une visite de travail dans la partie nord du pays

Accompagné du directeur de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, le colonel Pierre Obou, l'attaché de défense s'est rendu respectivement à Gamboma, dans les Plateaux; Owando et Makoua, dans la Cuvette; ainsi qu'à Ouesso, dans la Sangha. À Gamboma, le colonel Piot a visité l'École nationale des sous-officiers d'active où il a eu des entretiens avec le commandant de la zone militaire de défense n°3 et le directeur de l'école. En route pour Ouesso, l'attaché de défense près l'ambassade de France au Congo a marqué une escale à Owando



Les colonels Christian Piot et Pierre Obou posant avec les anciens combattants et les autorités administratives et militaires d'Owando/DR

do et Makoua. Sur place, il a déposé une gerbe de fleurs au monument des anciens combattants. Saisissant cette occasion, Christian Piot a décoré à Owando cinq anciens combattants ayant servi sous le drapeau français aux différents théâtres d'opérations en Indochine et en Algérie.

Il s'agit notamment de Raymond Gassaki, Grégoire Iбата, Michel Elenga, Marcel Ewondzanga et Marcel Bokambé. La cérémonie s'est déroulée à la zone militaire de défense n°4, en présence des autorités administratives et militaires ainsi que des invités.

À Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, le représentant du ministère français des armées au Congo a congratulé Gaspard Ambadio, ancien combattant d'Indochine. C'était au cours d'une brève cérémonie à la zone militaire de défense n°5. S'adressant aux récipien-

naires, le colonel Christian Piot a tenu à saluer et féliciter les lauréats pour des services rendus à la France. Il a, par ailleurs, remercié les différents commandants de zone militaire pour la qualité de leur accueil.

Rappelons que c'est pour la troisième fois que le colonel Piot accomplit ce geste, qui reconforte, à plus d'un titre, les anciens combattants et leurs familles respectives. En effet, l'attaché de défense près l'ambassade de France au Congo a décoré, en novembre dernier, six anciens combattants congolais vivant à Pointe-Noire. Il s'agissait notamment de ceux qui ont servi sous le drapeau français aux différents théâtres d'opérations lors des deux grandes guerres mondiales.

Parfait Wilfried Douniama

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recrute des Caissiers

PROFIL RECHERCHE :

- Avoir au minimum un Bac + 3 en Banque et Assurance, en Finance et Gestion Bancaire, Gestion Financière et Fiscalité, Economie Monétaire et Financière ;
- Avoir d'excellentes aptitudes à la communication et au service à la clientèle, de solides compétences en mathématiques ;
- Savoir traiter et inscrire les opérations courantes des clients de la banque : recevoir des dépôts et des remboursements de prêts, encaisser des chèques, émettre des retraits d'épargne et enregistrer tous les dépôts effectués par les clients le jour même ;
- Savoir effectuer des tâches spécialisées comme des traites bancaires et mandats personnels ou convertir des devises ;
- Savoir compter les espèces ;
- Avoir la maîtrise parfaite du Français, d'une autre langue (le Chinois de préférence) ainsi qu'une (1) année d'expérience dans une institution financière de la place, dans la zone CEMAC, dans une coopérative d'épargne ou de crédit serait un atout ;
- Etre disponible à travailler en dehors des horaires réguliers
- Etre rigoureux et objectif
- Etre intègre, moral et loyal
- Etre dynamique et organisé
- Avoir l'esprit d'équipe.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- CV accompagné d'une photo et d'une lettre de motivation
 - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 25 février 2018 à 17h00.

Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.

NB : seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

VIE ASSOCIATIVE

Le Noé bientôt porté sur les fonts baptismaux

Visant à promouvoir et vulgariser les valeurs de l'émergence dans toutes ses dimensions, le «Nouvel ordre émergent» (Noé) se veut être un mouvement citoyen, dont le but est de fédérer la jeunesse autour d'un socle d'idées.



Charles Soussa Itoua sensibilisant les jeunes (Adiac)

Le président du Noé, Charles Soussa Itoua, a annoncé le lancement, sous-peu, de la campagne de sensibilisation de la population afin qu'elle puisse épouser les idéaux de l'émergence. « Notre mouvement veut promouvoir les valeurs de l'émergence. Donc, nous allons accompagner le président de la République, en mettant à sa disposition notre intelligentsia, parce qu'aujourd'hui, l'émergence n'est pas seulement une question gouvernementale », a-t-il expliqué, lors d'un entretien avec la presse.

Fondateur de l'association politique « Initiative des jeunes patriotes » (IJP), qui existe depuis 2015, Charles Soussa Itoua pense que la création du Noé est une façon pour eux d'élargir leur vision et leur terrain d'activités. Pour l'atteinte des objectifs de l'association, il compte sur la base de l'IJP qui a fait, selon lui, ses preuves. En effet, le Noé vise à promouvoir et à vulgariser les valeurs de l'émergence dans toutes ses dimensions. Il s'agit, entre autres, d'assurer la vivacité intellectuelle, la responsabilisation et l'autonomisation du jeune citoyen. L'association entend également apporter la culture du développement dans le système économique, éducatif ; veiller à la mise en œuvre d'une politique de revalorisation de développement moral.

Cette organisation entend également lutter contre les antivaleurs dans un pays gangréné par des comportements déviants. Selon son initiateur, lorsqu'une personne est émergente, elle ne peut pas commettre des actes inciviques. Cette personne ne peut pas également prendre l'Etat comme un mur de lamentation mais doit plutôt le considérer comme un partenaire de développement collectif.

Parfait Wilfried Douniama

HANDICAP

Cent trente-cinq enfants pieds bots seront pris en charge en 2018

Un symposium de détection et de prise en charge précoce des pieds bots a été organisé, le 6 février à Brazzaville, par l'Association pour le développement de la réadaptation et le bien-être (ADRBE), en partenariat avec l'ONG américaine « Miraclefeet ».

Destinée aux sages-femmes et agents sociaux, la formation est un prélude au lancement du programme : Ensemble pour un Congo sans handicap dû aux pieds bots, initié par l'ADRBE avec l'appui de l'ONG Miraclefeet. Visant à éradiquer le pied bot en prenant en charge les enfants nés avec ce handicap, et à démystifier le phénomène en République du Congo, ce programme de trois ans démarre cette année à Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie. Au total, cent trente-cinq enfants de 0 à 2 ans seront traités à travers la méthode non chirurgicale de Ponseti. L'année prochaine, le projet va s'étendre dans la Sangha et la Cuvette. La troisième, dans la Bouenza. Selon le coordonnateur du programme, Thomas Robert Mbemba, dans cette phase initiale, ce sont les localités qui disposent de centres de rééducation fonctionnelle qui ont été retenues.

Rappelant les différentes étapes ayant conduit à la concrétisation de ce partenariat avec l'ONG Miraclefeet, il a indiqué que cette organisation avait été créée en 2010 par les parents dont les

enfants sont nés avec les pieds bots. En effet, après un état de lieux mené sur le terrain, la formation des personnels s'était avérée nécessaire. Après les kinésithérapeutes spécialisés dans la méthode Ponseti et les médecins, le tour était revenu aux sages-femmes qui sont témoins lorsque les enfants naissent.

Cent mille enfants naissent pieds bots dans le monde

Présentant des communications sur la technique Ponseti, l'anatomie et l'évaluation du pied bot, le Dr Fleur Moukouengo Kaya a rappelé que cette formation visait à faire connaître aux participants le pied bot afin qu'ils puissent orienter les patients vers les spécialistes. Selon elle, cent mille enfants naissent pieds bots dans le monde et 80% sont issus des pays en voie de développement. « Plus l'enfant grandit, plus la malformation devient difficile à prendre en charge. Moins de 2% de ces enfants sont scolarisés, parce qu'ils sont rejetés », a-t-elle dit, précisant que la méthode Ponseti avait un avantage

conservateur et était moins coûteuse par rapport à la méthode chirurgicale.

Présidant la cérémonie, le directeur général des affaires sociales, Christian Mabiala, a reconnu que les enfants nés avec des pieds bots sont considérés comme des monstres, maltraités et tués dans certains départe-

ments, notamment de ses partenaires, notamment l'ADRBE et Miraclefeet, a mis sur pied un programme : Ensemble pour un Congo sans handicap dû aux pieds bots », a-t-il souligné

Commentant la méthode Ponseti, il a déclaré que cette technique, reconnue par l'Organisation mondiale de la san-

« La réussite de ce programme dépend aussi des acteurs sur le terrain, car ils ont une grande responsabilité dans le dépistage précoce des cas dans les maternités afin de bien les orienter dans les centres de prise en charge par la méthode Ponseti », a conclu Christian Mabiala. Rappelons que la méthode



Les participants Adiac

tements du Congo alors que ce handicap peut être traité et guéri. D'après lui, les familles démunies ne peuvent pas faire face au coût élevé du traitement. « D'où beaucoup d'abandons de traitement et des enfants restent handicapés toute leur vie. Pour mettre fin à cette situation dans notre pays, le gouvernement de la République, avec l'appui

té, comme traitement efficace de correction des pieds bots, permet aux enfants de mener une vie pleinement productive, active et saine. S'agissant du programme, il a dit que le projet était en conformité avec les Objectifs de développement durable et la vision du gouvernement visant à donner des soins de qualité à chaque citoyen.

Ponseti consistant, entre autres, à couper les tendons d'Achille est utilisée au Congo depuis 2009 mais avec beaucoup de peine car le patient doit porter une chaussure spéciale. Ainsi, l'ADRBE espère pouvoir conclure, sous peu, un protocole d'accord avec le gouvernement afin qu'il s'implique également.

Parfait Wilfried Douniama

MÉDIAS

Des journalistes sensibilisés aux normes internationales du travail

Près d'une vingtaine de professionnels des médias issus des deux Congo reçoivent une formation débutée le 6 février à Brazzaville, sur les normes du travail et les droits reconnus de la personne humaine.

La formation permettra aux participants de s'approprier des outils nécessaires pour comprendre les normes internationales du travail (NIT), ainsi que les organes de contrôle de l'Organisation internationale du travail (OIT), afin de pouvoir sensibiliser l'opinion publique aux standards internationaux du travail.

Membres de l'OIT et signataires

de nombreux textes internationaux en matière des normes du travail, les deux Congo n'investissent pas assez dans la protection sociale, d'où l'intérêt pour les participants de cerner l'enjeu du dialogue social au sein des Etats, selon Maura Miraglio, une formatrice.

Car, indique-t-on, la situation des travailleurs et leur protection sociale représentent des

défis pour les Etats africains en pleine expansion économique, avec l'installation des entreprises minières et des textiles, la multiplication des travaux publics ainsi que des sociétés des services.

Dans ce contexte, le rôle des professionnels des médias consiste à interpeller les pouvoirs publics sur le respect des obligations liées aux normes du travail. Ce qui permettra aux pays d'éradiquer les cas de violation des normes du travail, notamment le travail dissimulé

ou « travail au noir », le travail non-autorisé des mineurs, le non-respect de la durée légale de travail (huit heures), l'obstacle à la liberté syndicale et au droit de grève.

Les participants vont débattre, durant quatre jours, sur les thématiques liées au « système des NIT et sa pertinence pour les médias » ; « les mécanismes de contrôle de l'application des NIT, les bases de données et ressources sur les NIT et leur application » et « le contenu des NIT fondamentales et leur

application au niveau national ». En rappel, cette session de formation est initiée par le Centre international de formation de l'OIT (CIF-OIT), en collaboration avec le bureau local de l'OIT pour la République démocratique du Congo (RDC), grâce au soutien de l'agence Wallonie-Bruxelles International. Le bureau local regroupe l'Angola, la République Centrafricaine, la République du Congo, la RDC, le Gabon et le Tchad.

Fiacre Kombo



SALARIES

Début des cours de la promotion 2018 -2019 en cours du soir à la fin du mois de janvier 2018 en :

- 3^{ème} Année Bachelor ;
- Masters (MBA, MRH, MCG, MQHSE, MMO, MCLS, ...).

Diplômes Français

NB : Dernières inscriptions avant la clôture définitive.

Tel : 06 638 85 87 ; 04 43 148 27 E-mails : escicinfo2013@gmail.com / escicinfo2013@escic-cg.com ; Site : www.escic-cg.com

SOUDAN DU SUD

Reprise des négociations entre les protagonistes de la crise

Les parties soudanaises ont repris, le 5 février à Addis-Abeba, les pourparlers de paix, sous l'égide de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad) pour tenter de mettre fin au conflit qui oppose depuis quatre ans les partisans de l'ex vice-président Riek Machar et ceux de l'actuel président Salva Kiir.

Les discussions, intitulées « Seconde phase du forum de redynamisation des pourparlers de haut-niveau », ont lieu sur fond de menaces de sanctions à l'encontre des parties en conflit et font suite à l'accord de cessez-le-feu conclu le 24 décembre 2017, entre pouvoir et rébellion. Cet accord de cessation des hostilités a été violé quelques heures après le début supposé de son entrée en vigueur et continue de l'être jusqu'à ce jour.

À l'ouverture des négociations, l'envoyé spécial de l'Igad au Soudan du Sud, Ismael Wais, a exhorté les deux parties à s'abstenir de toute nouvelle infraction au cessez-le-feu, pour se conformer à l'accord de cessation des hostilités déjà conclu. « L'UA, l'Igad et l'ONU, ainsi que l'ensemble de la communauté internationale, ont publié des déclarations condamnant vivement la violation de l'Accord de cessation des hostilités et mettant en garde qu'il y

aurait des conséquences pour les responsables », a-t-il rappelé. « À cet égard, la région et la communauté internationale sont prêtes à adopter des mesures punitives à l'encontre des individus et organisations identifiés comme auteurs de violations de l'accord. Ce ne sont pas des menaces en l'air », a insisté Ismael Wais.

L'envoyé spécial de l'Igad a souligné que les menaces de sanctions annoncées à l'égard du régime et du chef rebelle témoignent de l'exaspération de la communauté internationale après quatre années de guerre civile qui a fait des milliers de morts et de déplacés. En ce qui concerne ces menaces, Washington a déjà adopté un embargo sur les armes à l'encontre du Soudan du Sud, avec effet à partir de ce mois de février. Quant à l'Union européenne, elle avait également décrété le gel d'actifs et des interdictions de voyage touchant trois diri-



Riek Machar (ex vice-président) et Salva Kiir (actuel président) (DR)

geants sud-soudanais. Du côté de Pékin, l'on n'exclut pas d'engager des sanctions contre Juba et les rebelles. A ce sujet, l'ambassadeur de Chine au Soudan du Sud, He Xiangdong, a indiqué que Pékin entend notamment adopter des sanctions pour faire pression sur les parties en conflit. « Je pense qu'en matière punitive, nous avons besoin davantage de consultations avec les pays de l'Igad et de l'UA. Il est clair qu'une certaine forme de pression est

nécessaire pour faire avancer le processus de paix, mais dans le même temps nous devons être prudents à l'égard des conséquences des mesures envisagées... ». Et le diplomate a ajouté : « Nous souhaitons que les problèmes africains puissent être résolus par les Africains selon des méthodes africaines, car c'est aux peuples d'Afrique de décider de leur propre avenir; y compris sur la question du Soudan du Sud ».

Rappelons que le Soudan du

Sud a sombré dans la guerre civile en raison d'un différend entre le président Salva Kiir et son ancien vice-président, qui est devenu chef de la rébellion. Il en est résulté une scission de l'armée, marquée par les affrontements entre leurs ethnies respectives. Et malgré la signature d'un accord de paix en 2015, censé mettre fin au conflit, de nouveaux combats ont opposé les deux parties depuis 2016, poussant Riek Machar à fuir le pays.

Nestor N'Gampoula

CENTRAFRIQUE

Plus de cent anciens rebelles intègrent l'armée

Le premier groupe ayant participé au projet-pilote du programme centrafricain de désarmement a été engagé dans l'armée nationale après quatre mois de formation.

Le Centrafrique a connu en 2003, 2008 et 2013 des programmes de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement (DDRR), un long processus souvent raillé par son immobilisme et son inefficacité. Pour le premier groupe issu du programme de désarmement, le président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, présent à la cérémonie, a exprimé son « grand plaisir » de voir ces résultats, reconnaissant que « l'immense chantier » du DDRR n'a pas eu de « réel succès » par le passé. « Il faut l'implication de tous, et une dose de patience et de bonne volonté », a estimé Faustin-Archange Touadéra. « Les résultats sont encourageants et permettent de valider le processus de DDRR », a affirmé, pour sa part, le général Herminio Maio, commandant de la mission européenne de formation (EUTM).

Le programme DDRR, lancé par le gouvernement en septembre et soutenu par l'ONU, a pour but de faire déposer les armes par les groupes armés en leur proposant une réinsertion, dans l'armée pour les uns, dans divers secteurs de l'économie pour d'autres. « Vous n'appartenez plus aux groupes armés, vous n'appartenez plus aux groupes politico-militaires, vous n'êtes plus les bourreaux du peuple, les auxiliaires du désordre et de la violence illégitime. Montrez au peuple que vous êtes les garants de sa sécurité (...) contre les mercenaires étrangers qui écument nos villages et pillent nos ressources », a déclaré le président centrafricain.

Faustin-Archange Touadéra a précisé que cent trente-neuf nouveaux volontaires étaient prêts à démarrer un nouveau cycle de formation de quatre mois dans le cadre de ce programme. Deux cent quarante autres ont été réorientés vers des programmes de formation économique avec le soutien de la Banque mondiale.

Josiane Mambou Loukoula

IMMIGRATION IRRÉGULIÈRE

Israël ordonne aux migrants africains de quitter son territoire

Le gouvernement israélien distribue depuis le 4 février, aux migrants africains en situation irrégulière, des notifications, afin de quitter son territoire d'ici à mars, sous peine d'emprisonnement, a déclaré un porte-parole du service de l'immigration.

Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, avait déjà annoncé un plan de départ massif d'environ trente-huit mille immigrants clandestins, principalement d'origine érythréenne et soudanaise. Israël propose aux départs volontaires trois mille cinq cents dollars. Une polémique s'est installée dans le pays, née du fait que les notifications ne seraient adressées qu'à des hommes célibataires.

Le ministère israélien de l'Intérieur a indiqué que

les mineurs, les femmes et les parents de mineurs sont épargnés par le plan gouvernemental. Selon les chiffres officiels, quelque trente-huit mille adultes et quatre mille enfants sont en situation irrégulière en Israël; quatre mille douze ont quitté Israël en 2017, dont trois mille trois cent trente-deux originaires d'Afrique subsaharienne. Toutefois, Israël ne compte pas mettre en danger la vie des personnes expulsées, notamment celles d'origine érythréenne et soudanaise, selon les autorités du pays.

Les migrants visés sont pour la plupart, ceux entrés illégalement en Israël via le Sinaï égyptien à compter de 2007, a-t-on appris.

Noël Ndong

CONVENTION DE BAMAKO

Le Congo intègre le bureau de la COP2

Le pays a été élu à la première vice-présidence de la deuxième conférence des Parties, et a reçu mandat de préparer la troisième qu'elle abritera, du 5 au 8 février 2020, a-t-on appris d'un communiqué du ministère du Tourisme et de l'environnement.

Le communiqué indique que la République du Congo, membre de la Convention de Bamako sur l'interdiction d'importer en Afrique des déchets et produits dangereux, sur le contrôle des mouvements transfrontiers et la gestion des déchets dangereux produits en Afrique, a pris une part active à la Conférence des Parties de cette convention, tenue du 30 janvier au 1er février, à Abidjan, en Côte-d'Ivoire. La délégation congolaise était conduite par la ministre Arlette Soudan-Nonault.

Soucieux des faiblesses constatées dans la mise en œuvre de l'accord de Bamako, le Congo, indique-t-on, a partagé son ambition de le faire évoluer pour qu'il devienne la plateforme d'une Afrique sans pollution, thème de la Conférence qui vient de se tenir à Abidjan.

C'est ainsi que lors du segment ministériel, le ministre du Tourisme et de l'environnement a présenté la déclaration de son pays en insistant sur les points suivants : constat des faiblesses dans le fonctionnement de la Convention ; appel au ressaisissement des pays africains membres de la Convention et à l'adhésion sans condition des pays africains non membres ; soutien à la désignation du Mali pour abriter le secrétariat exécutif de la Convention ; présentation de la candidature du Congo pour abriter la troisième édition de la COP de la Convention en 2020.

La participation active de la ministre du Tourisme et de l'environnement a permis l'élection du Congo comme membre du bureau, à la première vice-présidence de la deuxième conférence des Parties. Le Congo a aussi mandat de préparer la troisième COP car il a été désigné pour l'accueillir dans sa capitale, en 2020, précisément du 5 au 8 février.

Ces deux résultats confortent l'ambition et l'engagement du Congo à faire avancer l'accord de Bamako, tout en s'inscrivant dans le cadre du combat pour la défense de l'environnement en Afrique impulsé par le président de la République, Denis Sassou N'Gessou.

Bruno Okokana

GUINÉE-BISSAU

L'ONU et l'UA appellent le pouvoir à éliminer les restrictions aux réunions pacifiques

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, ont demandé le 3 février aux autorités du pays de créer des conditions qui s'imposent pour favoriser la liberté d'expression et la tenue, sans restriction, des réunions politiques à travers le pays.

Dans un communiqué, les deux responsables ont fait part de leur inquiétude face à la crise politique prolongée en Guinée-Bissau « malgré les multiples opportunités offertes aux principaux acteurs politiques pour parvenir à un accord consensuel ». Ils ont demandé à la classe politique bissau-guinéenne d'adhérer strictement au droit international relatif au droit humanitaire, afin de résoudre la crise en cours. Pour ce faire, les chefs de

l'ONU et de l'organisation panafricaine se sont opposés aux mesures prises récemment par les autorités nationales pour empêcher le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) de convoquer et de tenir son congrès, en donnant des directives aux services de fermer le siège du parti. Evoquant la mission ministérielle de la Cédéao en Guinée-Bissau, effectuée du 31 janvier au 1^{er} février, Antonio Guterres et Moussa Faki

Mahamat l'ont saluée, tout en soutenant les mesures prises par cette communauté sous-régionale contre les « obstructions politiques » dans le pays. Ils ont, par ailleurs, réitéré leur soutien à la centralité de l'accord de Conakry qui prévoit, entre autres, la nomination d'un Premier ministre consensuel et appelé les principaux acteurs politiques à appliquer fidèlement et de toute urgence cet accord, ainsi que la feuille de route de la Cédéao à laquelle ils ont tous adhéré. L'ONU et l'UA ont réaffirmé leur engagement à continuer à suivre de près les développements politiques en Gui-



Antonio Guterres



Moussa Faki Mahamat

née-Bissau et à soutenir les efforts de la Cédéao pour résoudre rapidement la crise prolongée, qui semble déjà diviser la population. Les deux institutions ont assuré être prêtes à « prendre des mesures supplémentaires si la situation le justifie ». La Guinée-Bissau traverse une crise politique depuis environ trois ans, notamment après la destitution, en août 2015, par le président de la République, de son Premier ministre, Domingos Somoès Pereira, chef du PAIGC, au pouvoir, auquel le président José Mario Vaz appartient également. Cette

crise a fédéré des mouvements de la société civile et des lycéens qui descendent souvent dans la rue pour réclamer, entre autres, le départ de l'actuel chef de l'Etat de la présidence, l'accusant d'être le principal responsable de la crise politique dans le pays. Loin de calmer les esprits, la désignation le 31 janvier, d'un nouveau Premier ministre en la personne de Da Silva, aussi dirigeant de ce parti, qui a déjà occupé le portefeuille des Affaires étrangères, ne fait pas l'unanimité des Bissau-Guinéens.

Nestor N'Gampoula

MALI

L'ONU relève de nombreuses violations des droits de l'homme

La question demeure préoccupante dans le pays, malgré la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation, selon un rapport publié jeudi dernier par la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma) et le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme.

Le rapport fait état de plus de six cents cas de violations et abus des droits de l'homme commis entre janvier 2016 et juin 2017. Plus de huit cents incidents impliquant des hommes armés non identifiés et mettant en danger la vie de civils ont également eu lieu. Au total, cette violence a fait plus de deux mille sept cents victimes parmi lesquelles quatre cent quarante-et-un ont été tués. La plupart des victimes sont des hommes et des enfants.

de défense et de sécurité et les autorités judiciaires sont impliqués à hauteur de 20% ; et les forces internationales, y compris la Minusma, à hauteur de 2%. Les diverses confrontations entre les groupes armés signataires dans la région de Kidal, l'expansion des activités d'AQMI, Ansar Eddine et autres groupes similaires, la recrudescence du banditisme local dans la région du centre du Mali et enfin, les opérations antiterro-

la question de la lutte contre l'impunité, qui constitue une dimension fondamentale de tout processus de paix, y compris les procédures judiciaires relatives à des violations commises par des éléments des mouvements armés entre 2012 et 2013, et celles impliquant les forces de défense et de sécurité pendant la période de leur reconquête du nord ou après 2013.

Cependant, le document note des avancées significatives, en particulier, au niveau de la justice transitionnelle, avec l'établissement de la Commission vérité, justice et réconciliation et le démarrage des déclarations des victimes de violations.

« Ce rapport fournit un éclairage utile sur les défis et les avancées en matière de droits de l'homme dans le nord et le centre du Mali. Il démontre, par ailleurs, que le respect des droits de l'homme, loin d'être un générateur de tensions, peut contribuer au contraire, à créer un environnement propice à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix », a déclaré Mahamat Saleh Anadif, représentant spécial du secrétaire général et chef de la Minusma.

Yvette Reine Nzaba

COOPÉRATION

Le président de la Commission de l'Union africaine attendu à Pékin

Moussa Faki Mahamat effectuera une visite officielle en Chine du 7 au 9 février, a-t-on appris du ministère chinois des Affaires étrangères.

La visite que le président de la Commission de l'Union africaine (UA) entreprend en Chine depuis sa prise de fonctions, à l'invitation du ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, est la première du genre.

Durant son séjour, Moussa Faki Mahamat co-présidera avec Wang Yi le 7^e dialogue stratégique entre la Chine et l'UA. Les deux parties échangeront des points de vue sur des questions internationales et régionales d'intérêt commun, a indiqué le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Geng Shuang, lors d'une conférence de presse. À cette occasion, Geng Shuang a déclaré : « La Chine a toujours développé des relations avec l'Union africaine avec un niveau stratégique et une perspective à long terme ». Il a exprimé le souhait de voir la visite du président de la Commission de l'UA « renforcer davantage la confiance politique mutuelle, approfondir la coopération Chine-UA

dans tous les domaines, et promouvoir un meilleur développement des relations entre la Chine et l'UA ».

Plusieurs analystes estiment que la coopération sino-afri-

« La Chine a toujours développé des relations avec l'Union africaine avec un niveau stratégique et une perspective à long terme »

caine est gagnant-gagnant en ce sens qu'elle profite aussi bien à l'Afrique qu'à la Chine. Le continent africain construit de nombreuses infrastructures telles que routes, aéroports de standing international, hôpitaux, avec l'aide de la Chine, alors que Pékin tire aussi de nombreux avantages en Afrique. Les investissements y ont littéralement décollé en même temps que les échanges commerciaux. Au total, près de mille entreprises chinoises seraient présentes en Afrique.

Nestor N'Gampoula

« Ce rapport fournit un éclairage utile sur les défis et les avancées en matière de droits de l'homme dans le nord et le centre du Mali. Il démontre, par ailleurs, que le respect des droits de l'homme, loin d'être un générateur de tensions, peut contribuer au contraire, à créer un environnement propice à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix »,

Plus de 78% de ces violations, abus et autres incidents mettant en danger les civils ont impliqué soit des mouvements signataires ou non signataires de l'accord, soit des éléments armés non identifiés. Figurent aussi parmi les auteurs, des éléments affiliés à Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), Ansar Eddine ou d'autres groupes similaires. Les acteurs étatiques maliens, notamment les forces

ristes conduites par les forces maliennes constituent les principales causes de ces violations et abus.

Dans un tel contexte, les chargés des droits de l'homme ont travaillé avec les autorités maliennes et les mouvements armés sur des sujets liés à la mise en œuvre de l'accord, en particulier la question des détenus en relation avec le conflit. La DDHP a également suivi

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE

« Bac ou Mariage » sur les planches

Écrite par Fifi Tamsir Niane Cochery et mise en scène par Bill Kouélany, directrice des Ateliers Sahn, la représentation théâtrale de « Bac ou Mariage » qui a eu lieu le 3 février, s'inscrit dans le cadre du Centenaire hommage à Jean Rouch, dont l'Institut français du Congo (IFC), célèbre le « Mois Rouch »

Portée aux écrans par Jean Rouch et Fifi Tamsir Niane Cochery (co-auteur de la pièce) en 1988, « Bac ou Mariage » avait été créée à Paris. Bill Kouélany, fondateur des Ateliers Sahn, a fait une nouvelle création de cette pièce de théâtre proche d'une comédie musicale avec de jeunes artistes brazzavillois.

Que raconte l'histoire ?

A Dakar, Soukey qui vient d'obtenir son Bevet d'études du premier cycle (BEPC) se rend compte que son père a choisi pour elle entre le baccalauréat et le mariage, en lui faisant épouser un vieux polygame, directeur d'usine. Soukey se révolte et tente de s'enfuir, aidée par ses amis.

Comme acteurs, il y a Mariusca Moukengue (sous le rôle de Soukey) ; Orniche Bantsimba (sous le rôle de Coumba, mère de Soukey) ; Gilféry Ngamboulou, (jouant le rôle de Mbaya Diop, père de Soukey) ; Thalès Zokene (jouant le rôle de Gueye, prétendant de Soukey) ; Alégra Loubaki (sous le rôle de Assi, copine de Soukey) ; Gladys Samba (la propriétaire du bar) ; Fann Attiki (Madou, frère de Assi) ; ...



Mbaya Diop, (le père Soukey), Coumba (la mère) et Soukey elle-même (Adiac)

A l'issue de cette brillante représentation, Fifi Tamsir Niane Cochery, co-auteur de la pièce, a réagi. « Jean Rouch était mon tuteur, c'est un homme que j'ai côtoyé. Son épouse est malheureusement décédée juste après la pièce que j'ai écrite. Ce que vous venez de voir ce soir, je ne suis que l'auteure et non la metteuse en scène. C'est Bill Kouélany qui a mis en scène cette version. Elle l'a monté avec les Ateliers Sahn. Il y a

trente-cinq ans, dans des années 1980, que j'ai écrit cette pièce. Elle a été jouée à Paris, il y a trente-et-un ans et a fait l'objet d'un film dont Jean Rouch était le réalisateur. C'est

pour le Congo. « Je suis heureuse qu'elle ait mené ce travail à bien avec tous les jeunes qui fréquentent les Ateliers Sahn. Ils ont travaillé d'arrache-pied, on voit bien que c'est un travail

de longue haleine, mais merveilleux. C'était magnifique ce soir. Je pense qu'ils vont partir en tournée à l'intérieur du pays. », a-t-elle laissé entendre. Représentant le ministère de la Culture et des arts, Emma Mireille Opa-Elion, directrice générale des arts et des lettres, s'est dit très contente. Elle ne pensait pas suivre une telle représentation théâtrale qui le ramènerait aux années 80.

Elle a profité de l'occasion pour

annoncer que le ministère a payé le billet d'avion aller-retour de l'actrice principale de cette pièce de théâtre (Soukey), Mariusca Moukengue de son vrai nom, qui est invitée au Cameroun pour assister aux ateliers de slam et affronter les jeunes de son âge. Enfin, la directrice générale des arts et des lettres a suggéré à l'IFC d'organiser une tournée avec les acteurs de théâtre dans trois départements du Congo, courant le mois de mars, mois du théâtre. « Nous proposons à l'IFC de faire une tournée dans deux ou trois départements du Congo, pour montrer aux jeunes et aux adultes cette pièce, parce que ce texte qui a été écrit il y a plus de 30 ans, est encore d'actualité. Le ministère est déjà partant pour cette tournée autour de trois départements du Congo. »

Pour sa part, la directrice déléguée de l'IFC, Marie Audigier, s'est dit satisfaite du nouveau projet que l'Institut français du Congo vient de lancer « On est ensemble ». En janvier, dit-elle, ils ont reçu plus de 5 000 spectateurs pour des événements culturels. « Ça fait longtemps que cela n'était plus arrivé à l'IFC », a-t-elle déclaré.

Notons que Jane Rouch est décédée en 1987 et Jean Rouch en 2004.

Bruno Okokana

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI au VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUES

L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso immeuble les manguiers (Mpila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

NÉCROLOGIE

Les familles Ngarila, Senso; Ngoma, Monékéné et Ndouboukoulou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leurs soeurs, fille, mère et tante, Aude Senso, survenu le dimanche 4 février 2018 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°37 de la rue Nzongo (arrêt Mouhomi, sur l'avenue de l'étage).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Lopez Ayah, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Ayah ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur sœur, fille, mère, tante, Ayah Fernande, survenu le jeudi 1er février 2018 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au 58, rue Dahomey, Poto-Poto. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

**AVIS DE PERTE**

M. Chuldron Abira demande à toute personne ayant ramassé un classeur contenant des documents administratifs (diplômes, acte de naissance, etc.) vers l'entrée du viaduc, à l'arrêt Général Adoua, de bien vouloir le lui déposer au commissariat le plus proche ou aux

Dépêches de Brazzaville. Soit le contacter au numéro :

06 620 59 27/

05 689 28 59.

Une récompense lui est réservée.

UNE ADRESSE E-MAIL POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

*Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)*



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

COOPÉRATION CULTURELLE

Le Congo et la Turquie relancent leur collaboration

Le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, s'est entretenu, le 6 février à Brazzaville, avec Can Incesu, ambassadeur de Turquie au Congo. Les deux personnalités ont parlé de la formation des agents dudit ministère et du Festival panafricain de musique (Fespam).

« Nous sommes disponibles à collaborer avec toutes les directions dudit ministère afin de lancer la coopération dans différents domaines. », a indiqué l'ambassadeur.

Des bourses d'études sont disponibles pour agents du ministère et étudiants. « Nous avons relancé, depuis le 5 février, la campagne de bourses du troisième cycle, master, pour

un mois. Les demandes se font sur le site de bourses de Turquie. Ces bourses sont aussi utilisées par les agents du ministère qui souhaiteraient approfondir les études supérieures dans un certain domaine. », a fait savoir Can Incesu.

Ces bourses, a précisé l'ambassadeur, sont également offertes à tous les étudiants qui ont déjà une licence ou



L'ambassadeur de Turquie et le ministre de la Culture et des arts (Adiac)

qui vont avoir une licence cette année académique. Concernant le Fespam, Dieudonné Moyongo souhaite

que cet évènement puisse se dérouler cette année. À cet effet, la Turquie participera à la douzième édition. « Nous avons préparé l'année dernière la participation d'un groupe de musique latino-américain, avec des chansons turques. Nous espérons que cette année, la Turquie prendra part au Fespam, ce qui permettra de faire connaître la musique turque au Congo et, que les artistes repartent pour la Turquie avec une meilleure connaissance de la musique congolaise. », a martelé l'ambassadeur.

Rosalie Bindika

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Israël, 21e journée, 1re division

L'Hapoel Bnei Yehuda prend un point sur le terrain d'Ashdod (1-1). Mavis Tchibota, titulaire, a égalisé pour son équipe à la 52e, marquant ainsi son 5e but de la saison. Il égale déjà son total de la saison dernière (5 buts en 29 matchs avec Kfar Saba).

Italie, 23e journée, 1re division

Cagliari, toujours privé de Senna Miangué, blessé, bat SPAL (2-0). Et creuse l'écart avec son adversaire du jour, premier relégable (24 points contre 17).

Italie, 23e journée, 3e division, groupe C

Sicula Leonzio bat Bisceglie (3-1). John-Christopher Ayina était titularisé pour la première fois sous ses nouvelles couleurs (après être entré à la 54e lors de la 22e journée).

Italie, 22e journée, 4e division, groupe F

L'USD Nerostellati de David Bitsindou est tenue en échec par Avezzano (0-0).

Portugal, 23e journée, 2e division

Le Sporting Covilha concède le match nul 1-1 face à l'UD Oliveirense (1-1). Titulaire, Gaius Makouta a été remplacé à la 80e. Le Sporting est 9e à 10 points du premier.



Delvin Ndinga célèbre son but avec ses coéquipiers, dont Thievy Bifouma, de dos avec le numéro 14 (DR)

Turquie, 20e journée, 1re division

Delvin Ndinga ouvre le score, de la tête sur corner à la 16e et permet à Sivasspor de prendre l'avantage sur Galatasaray. Auteur de son premier but en Turquie, Ndinga, qui n'avait plus marqué en championnat depuis le 4 janvier 2015 (avec l'Olympiakos contre Platanias), manque le doublé en deuxième période, de la tête toujours. Mais son équipe prend les trois points face aux Stambouliotes (2-1). Egalement titulaire, Thievy Bifouma a été remplacé à la 78e, une minute avant la réduction du score adverse.

Au classement, Sivasspor est 8e avec 30 points, suivi de Bursaspor, 9e avec 26 points.

Camille Delourme

MUSIQUE

Bob Marley aurait eu 73 ans



La poignée de main entre Bob Marley et le footballeur international français, Henri Michel, à Nantes (DR)

Né le 6 février 1945 en Jamaïque et décédé le 11 mai 1981 à Miami, aux Etats-Unis, Robert Nesta Marley aurait soufflé sur ses soixante-treize bougies ce mardi.

Le chanteur jamaïcain des années 1970, propulseur du reggae sur le devant de la scène mondiale avec ses treize albums studios et ses six enregistrements Live, aura permis de démocratiser la mu-

« Non, femme ne pleure pas »

sique reggae à travers le monde.

Point besoin de revenir sur une carrière remplie de l'artiste du groupe The Wailers résidant dans la demeure coloniale au 56 Hope Road à Kingston, en Jamaïque. La date du 6 février demeure un souvenir envers Bob Marley, celui-là qui a influencé, au moins dans son look de dreadlocks, des artistes tels que Nzongo'Soul qui vient de nous quitter le mois dernier.

De lui, certes, plusieurs de ses enfants, Ky-Mani Marley, Damian Marley, Ziggy Marley, Julian Marley et Stephen Marley ont repris le flambeau avec succès. Mais, le métis d'une mère noire jamaïcaine et d'un père blanc d'origine anglaise, demeure, trente-sept ans après sa mort, le symbole vivant de la contestation, de la liberté et d'une spiritualité incarnée par le mouvement rastafari.

Le chanteur de reggae aux tubes interplanétaires a inspiré des générations entières. Sa voix et ses mélodies si reconnaissables ont permis à la musique jamaïcaine de parcourir le monde. Les titres, notamment No Woman No Cry, littéralement en français « Non, femme ne pleure pas » ou Rastaman son premier succès international en 1975, Vibration en 1976, demeurent des chansons que l'on fredonne encore à travers le monde en mémoire de ses thèmes de prédilection : l'oppression, l'amour et la spiritualité.

Marie Alfred Ngoma

PROVINCE DE L'ITURI

La situation sécuritaire menace le processus électoral

L'insécurité qui prévaut à Djugu, depuis le week-end dernier, risque d'impacter négativement le calendrier électoral, si des mesures urgentes ne sont pas prises, a déclaré, le 5 février, le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni).

La situation sécuritaire dans la province de l'Ituri devient de plus en plus inquiétante. Les violences intercommunautaires de ces derniers temps ont laissé un arrière-goût amer au regard du gâchis que cela a causé. Les Lendu et les Hémas, qu'on croyait assagis après tant d'années de disputes, ont fini par déterrer la hache de guerre pour se livrer à de nouvelles scènes de violence. Le week-end dernier, une attaque dirigée contre les membres de la tribu Hema, en territoire de Djugu, a été enregistrée. Considérant le mode opératoire des assaillants venus en grande masse munis d'armes blanches et dépouillés de leurs habits, d'aucuns ont vite compris qu'il s'agissait bien des combattants Lendu.

Ces derniers, sans état d'âme, et avec un cynisme qui n'avait d'égal que leur volonté de nuisance, ont brûlé des cases, emporté des biens et éliminé des personnes qui leur résistaient, laissant derrière eux, désolation et tristesse. Le bilan provisoire fait état de vingt-quatre civils tués, douze blessés, quinze villages incendiés.



La riposte, quoique tardive, des Hémas a donné lieu au massacre d'une douzaine des combattants Lendu tués dans la foulée des représailles. Vu la gravité des faits et surtout les dommages causés, deux jours de deuil (lundi et mardi) ont été décrétés avec arrêt de toutes les activités commerciales. Ce regain de violence en Ituri représente un grand danger pour le déroulement du processus électoral qui pourrait en subir négativement les effets. C'est en tout cas le sens des appréhensions

exprimées à ce sujet, le 5 février, par Corneille Naanga, alors qu'il recevait à son cabinet de travail le caucus des députés nationaux de l'Ituri. Le président de la Céni a alerté ses interlocuteurs sur le danger qu'encourt le processus électoral du fait de la persistance de l'insécurité dans cette partie du pays. En effet, a-t-il précisé, le calendrier électoral risquait d'être sérieusement hypothéqué, si aucune mesure urgente n'est prise à ce stade. Corneille Naanga a appelé à l'implication urgente

L'Ituri n'a jamais cessé de compter ses morts des autorités politico-administratives tant nationales que locales pour sauver le processus électoral en cours qui tend à arriver à son terme. « Cette situation déplorable a déjà causé plusieurs pertes en vies humaines et des déplacés internes ainsi que des réfugiés. C'est une situation qui risque d'impacter négativement sur le calendrier électoral si rien n'est fait. », a soutenu Corneille Naanga.

Plus de soixante mille morts à l'époque

Pour la petite histoire, les violences intercommunautaires entre les Lendu et les Hémas, en Ituri, remontent à 1999 avec, pour élément détonateur, un conflit foncier tournant autour du contrôle de cette partie du pays réputée riche en or. Plus de soixante mille morts et six cent mille déplacés, d'après Human Rights Watch. Tel est le triste bilan des affrontements entre les deux communautés rivales qui nécessitèrent à l'époque l'intervention de l'Union européenne via Artémis placé sous commandement français. Ce fut l'une des toutes premières opérations à s'inscrire dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense.

Cette reprise de la violence en Ituri traduit la fragilité du processus de réconciliation entre les deux communautés rivales alors qu'on se rapproche des élections. De quoi douter de la tenue réelle des scrutins à échéance échue, lorsqu'on sait que les impératifs sécuritaires font partie des contraintes égrenées par Corneille Naanga pour justifier éventuellement le report des élections. Qu'à cela ne tienne. Aussi l'Etat congolais est-il appelé à jouer «convenablement son rôle régalien de protection des civils et de leurs biens» et de rechercher «les coupables».

Alain Diasso

CARITAS CONGO

Evaluation des résultats du projet PCA national

Un atelier s'est ouvert, le 6 février, au centre Caritas Congo auquel participent les différents représentants des Caritas diocésains, les responsables du programme national Villages et écoles assainis et les partenaires impliqués au projet.

L'atelier vise à évaluer le niveau de performances des indicateurs inscrits dans le Project cooperation agreement (PCA) et échanger les expériences réussies de sa mise en œuvre. Initié par Caritas Congo avec l'appui du Caritas Allemagne et financé par l'Unicef, le contrat du projet a été signé le 11 novembre 2016 pour une durée initiale de dix mois mais prolongé jusqu'au 11 février courant, soit quinze mois. Il a concerné treize diocèses.

Intitulé « *Projet d'appui à la capitalisation des canaux et supports de communication pour le changement de comportement à travers la promotion de la durabilité des ouvrages construits et la redevabilité auprès des bénéficiaires dans les diocèses du réseau Caritas ayant bénéficié d'un PCA avec l'Unicef* », ce projet qui fait l'objet de la revue a eu pour mission de renforcer les capacités de la population à travers les acteurs locaux, de s'approprier le programme «Villages et écoles assainis», renforcer la production et la mise en œuvre des ouvrages de

qualité par la promotion de la culture de la durabilité et de la redevabilité, promouvoir le Wash dans les centres de santé suivant l'approche de communauté élargie, capitaliser les différentes expériences acquises et renforcer les compétences locales dans le domaine de l'eau, l'hygiène et assainissement.

Le coordonnateur national du Programme national Villages et écoles assainis, Paul Tshinkuta, a remercié les partenaires pour leur implication dans la réalisation de ce projet. Il a salué l'implication de Caritas dans le paiement des enseignants, la construction des écoles et l'amélioration de leurs conditions sanitaires. De son côté, le représentant de Caritas Allemagne, Olivier Bonté, a insisté sur la durabilité et la redevabilité de ce projet tout en rappelant les objectifs fixés au départ.

La représentante de l'Unicef, Jennie Flegere, a remercié tous les acteurs pour leur implication dans la mise en œuvre de ce projet. Elle a rappelé les différents résultats obtenus à l'issue de l'atelier de démarrage et d'appropriation de ce PCA, tenu à Kinshasa fin 2017, et qui a permis aux participants des Caritas diocésains de maîtriser les concepts, orientations, attentes et exigences du PCA afin d'en faciliter la mise en œuvre pour atteindre les résultats définis dans le projet. Auparavant, dans son mot

d'ouverture, le secrétaire exécutif de Caritas Congo, Boniface Nakwangelwi, a remercié tous les acteurs impliqués dans ce projet qui a démontré les capacités potentielles de l'Église à assurer un bon assainissement aux communautés et à offrir de l'eau potable à la population. Rappelons que le programme national Villages et écoles assainis est un programme du gouvernement congolais, mis en œuvre par le ministère de la Santé publique et celui de l'Enseignement primaire, secondaire et initiation à la citoyenneté avec l'appui de l'Unicef, de DFID, de l'Usaid, de quelques ONG ainsi que des comités locaux. Ce programme ouvre simultanément et de manière complémentaire pour l'amélioration de l'accès aux infrastructures hydro-sanitaires, la promotion de l'hygiène et la création d'un environnement favorable dans le but de réduire la propagation des maladies d'origine hydrique. Profitant de son positionnement sur l'ensemble du pays jusque dans les quartiers et communautés de base, Caritas reste un interlocuteur important du gouvernement congolais dans la communication et réalisation des actions 'EHA' (eau, hygiène, assainissement) en vue de contribuer à l'atteinte des résultats du Programme national Villages et écoles assainis.

Aline Nzuzi

EST DE LA RDC

Douze patients poignardés sur leur lit d'hôpital

La violence inédite s'est produite à Goma, une ville qui en a connu beaucoup, selon des sources concordantes.

«Des malfrats se sont introduits dans deux structures de santé à Mbosho», un quartier de Goma, capitale de la province du Nord-Kivu, dans la nuit de dimanche à lundi, a déclaré à l'AFP le Dr Martial Kambumbu, ministre provincial de la Santé. «Ils ont blessé douze malades à l'arme blanche» dont «trois grièvement», a-t-il ajouté.

Les malades ont été transférés dans deux autres centres hospitaliers «plus fiables» et «leur vie est hors de danger selon le rapport médical que j'ai reçu ce matin», a indiqué, le 6 février, le Dr Kambumbu. « C'est la première fois que nous voyons des malades être poignardés dans des structures de santé » à Goma, a réagi Étienne Kambale, rapporteur de la société civile du Nord-Kivu. « C'est étonnant ! Nous nous demandons si ce sont des ADF qui sont arrivés à Goma. Car c'est avec ce mode opératoire qu'ils tuaient les gens à Beni », a-t-il expliqué, en référence aux Forces démocratiques alliées (ADF), groupe armé de présumés rebelles ougandais musulmans qui sèment la terreur dans le territoire de Beni, à 250 km au nord de Goma.

Présentes depuis 1995 en RDC, les ADF sont accusées d'être les auteurs d'une série de massacres de civils ayant fait plus de sept cents morts depuis octobre 2014. Un officier de l'armée congolaise, le général Muhindo Akili Mundos, a soutenu ces massacres quand il commandait les opérations de l'armée congolaise contre les ADF entre octobre 2014 et juin 2015, selon les Nations unies qui ont placé son nom sur la liste des personnalités visées par des sanctions.

AFP

FERMETURE DE LA MAISON SCHENGEN DE KINSHASA

La FBCP appelle à la tempérance

L'ONG exhorte les autorités congolaises à trouver une solution adéquate et appropriée aux problèmes des visas Schengen.



Maison Schengen à Kinshasa

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) s'est dite très préoccupée par l'affaire Maison Schengen qui oppose, depuis un certain temps, les autorités congolaises et les dix-huit pays membres de l'espace Schengen. Tout en saluant l'initiative prise par l'État congolais en tant que pays souverain, cette association a, par ailleurs, fait observer que la fermeture de la Maison Schengen pénaliserait tout le monde, surtout les Congolais malades en instance d'évacuation à l'étranger.

Dans son communiqué du 6 février, la FBCP a exhorté les autorités congolaises à « mettre un peu d'eau dans leur vin » en vue d'une solution adéquate et

appropriée aux problèmes des visas Schengen. L'ONG attend du gouvernement congolais de revoir sa décision « pour ne pas être accusé de non-assistance à personne en danger », étant donné que l'Union européenne, ses États membres ainsi que la Norvège ont récemment exprimé leur ouverture pour un dialogue avec la partie congolaise sur cette question.

Restituer les passeports des requérants des visas

Dans un communiqué publié le 5 février, la Maison Schengen, de son côté, a indiqué procéder à la restitution des passeports introduits jusqu'au 31 janvier. L'établissement a également

promis d'informer le public de l'évolution de la situation et des modalités de restitution desdits passeports.

Il est noté que l'ambassade de Belgique en RDC, qui gère la Maison Schengen, a mis en place un numéro de téléphone à la disposition des Congolais qui sollicitent un visa court séjour de trois mois. Mais, en appelant ce numéro, on apprend que la représentation « ne prend plus de dossier pour l'instant ». L'AFP a souligné que, pour sa part, le standard de l'ambassade de France en RDC prenait les noms et les numéros de téléphone des Congolais sollicitant un visa.

Lucien Dianzenza

EXTRADÉ DE LA TANZANIE VERS LA RDC

L'ex-colonel John Tshibangu en indécatesse avec les autorités congolaises

L'officier déserteur est accusé de rébellion pendant que la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), sa famille et son parti déclarent craindre pour son intégrité physique.



John Tshibangu en avant-plan

Au nombre des personnalités civiles ou militaires les plus recherchées par la justice congolaise, figure le colonel déserteur John Tshibangu. Ce dernier, en rupture de ban avec les Fardc, est entré depuis 2012 en rébellion contre les institutions de la République en embarquant dans son aventure quelques hommes. À la tête d'une rébellion qu'il voulait à la hauteur de son projet de renversement du régime en place à Kinshasa, John Tshibangu (48 ans) s'est replié en Tanzanie pour peaufiner son projet. Après près de six ans d'un mutisme entretenu pour le besoin de la cause, l'officier déserteur a cru le moment venu pour parler et déverser sa bile sur les institu-

tions en place en RDC. Depuis la Tanzanie, il a menacé de renverser les institutions du pays endéans quarante jours et prié le chef de l'État, Joseph Kabila, de demander pardon pour le massacre des catholiques qui avaient marché le 31 décembre 2017.

John Tshibangu cueilli tel un fruit mûr

Des propos d'une rare violence contenus dans une vidéo qui a fait le tour des réseaux sociaux. C'était sans compter avec les autorités tanzaniennes qui ne pouvaient accepter que leur territoire puisse servir de base à un projet de déstabilisation d'un pays frère. D'où l'option prise de l'extradition vers la RDC de l'ex-officier des Fardc. Les choses sont allées très vite et dans les heures qui ont suivi son arrestation, le 29 janvier à l'aéroport de Dar es Salaam, John Tshibangu était cueilli tel un fruit mûr, le 5 février à Kinshasa. Aussitôt arrivé, l'incriminé a été mis à la disposition des services de renseignement, à en croire le ministre de la Justice, Alexis Thambwe Mwamba, qui a rassuré sur le traitement humain qui lui serait réservé. Une façon pour lui d'apaiser tous ceux qui craignent pour l'intégrité physique de l'ex-colonel des Fardc. Et d'ajouter que, dans quelques mois ou semaines, un procès en bonne et due forme sera ouvert à sa charge.

Accusé de « rébellion » punissable par la loi congolaise, l'ex-colonel John Tshibangu - également inculpé d'entretenir des accointances avec des mouvements terroristes - risque d'écopier « de lourdes peines » en RDC. Il partagera la barre avec un autre officier déserteur, le capitaine Freddy Libeba, qu'il avait entraîné dans son aventure. L'intéressé a été arrêté en Centrafrique, quelques heures seulement après la capture de John Tshibangu. Dossier à suivre.

Alain Diasso

INDUSTRIE

Un groupe d'investisseurs chinois prêt à s'installer en RDC

Le groupe apporte plus de deux milliards de dollars américains pour produire sur place du matériel électrique tel que les transformateurs, les disjoncteurs, les câbles, etc.

L'équipe d'investisseurs chinois a été conduite par le ministre de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville, Félix Kabange Numbi, à l'Agence nationale pour la promotion des investissements (Anapi). Ces investisseurs, selon le ministre, veulent créer un parc industriel de production de matériels électriques en RDC. Outre le secteur de l'énergie, ils sont aussi intéressés par le secteur minier. « Ils sont ici pour voir comment bénéficier d'un régime spécial. Et ils ont hâte de signer des contrats », a déclaré Félix Kabange Numbi. Le ministre a ajouté, par ailleurs, que cette délégation conduite par M. Lee, producteur du matériel électrique, est aussi intéressée par la construction d'une ligne haute tension de 6000 km entre Inga et Cape Town, en Afrique du Sud.

Pour pouvoir démarrer leur projet, ces investisseurs chinois ont besoin, souligne le site d'information en ligne 7 sur 7, de soixante-dix hectares dans la zone économique spéciale. En sus de cela, a expliqué Félix Kabange Numbi, ils désirent bénéficier des avantages du code des investissements et souhaitent aussi que la production industrielle locale du matériel électrique soit protégée, notamment contre les importations.

Le directeur général de l'Anapi, Anthony Nkinzo Kamole, a rassuré la délégation des investisseurs chinois de l'accompagnement administratif de son agence dans l'accomplissement de toutes les démarches. Tout en présentant les énormes potentialités économiques de la RDC dans les secteurs de l'agriculture, des infrastructures, des mines et de l'énergie, Anthony Nkinzo Kamole a indiqué à ses hôtes que la RDC est un marché de quatre-vingts millions d'habitants. « Sa centralité, avec neuf pays voisins, fait que la RDC donne accès à un marché de 240 millions d'habitants. », a-t-il argumenté. Sur le plan juridique, le directeur général de l'Anapi a informé ses invités que le secteur de l'énergie est libéralisé avec la promulgation du code de l'électricité. Il en est de même du secteur des assurances. Quant aux inquiétudes au sujet du rapatriement des capitaux, soulevées par les Chinois, Anthony Nkinzo Kamole, les a apaisés en disant que c'est légal et que cela doit se faire en respectant la loi de change. Au terme de cette séance de travail, la délégation chinoise s'est dite satisfaite. M Lee a dit qu'il avait hâte de revenir signer les contrats avec les autorités congolaises. « Le temps pour moi de boucler les concertations », a-t-il promis.

Aline Nzuzi

COOPÉRATION RDC-UNICEF

Plus de deux millions d'enfants vaccinés en 2017

Les résultats du partenariat entre le gouvernement congolais et l'agence onusienne ont permis de sauver la vie des milliers d'enfants congolais et des femmes.

Dans le cadre du programme de coopération et de collaboration entre le gouvernement congolais et l'Unicef, appuyé par les partenaires financiers et techniques, les résultats obtenus durant l'année 2017 ont contribué à la vaccination de plus de 2,5 millions d'enfants âgés de moins d'un an. La déclaration a été faite le 5 février par le représentant ad interim de l'Unicef, Tajudeen Oyewale, cité par l'Agence congolaise de presse, à l'ouverture de la revue annuelle nationale de programme de coopération RDC-Unicef pour 2013-2018.

Ces résultats, a-t-il renchéri, sont le fruit de la mise en œuvre d'une approche intégrée qui a englobé le traitement du paludisme, de la pneumonie et de la diarrhée en faveur de 2,3 millions de personnes dans les communautés isolées. En sus du traitement de ces maladies qui alourdissent le taux de mortalité infantile dans le pays, toujours dans le cadre de ce programme quinquennal de coopération, l'Unicef a fourni une aide humanitaire multisectorielle à plus de 1,2 million d'enfants et familles vulnérables dans les provinces du Kasai, de Tanganyika et des Kivu.

Dans son volet protection de l'enfant, l'agence onusienne a appuyé l'enregistrement à l'état civil de plus d'un million d'enfants. 2,7 millions d'entre eux ont été également inscrits en première année primaire grâce à cet appui de l'Unicef, dans son volet éducation. En dépit des performances réalisées, Tajudeen Oyewale a insisté sur le fait que les efforts doivent être conjugués, notamment dans la santé où il y a des enfants qui continuent de mourir des maladies évitables par la vaccination. Dans le domaine de l'éducation, il y a encore des milliers qui sont en dehors du circuit scolaire. « Les efforts doivent être déployés pour renverser la tendance. », a-t-il recommandé.

De son côté, le ministre de la Coopération au développement, John Kwet, a émis le vœu de voir cette coopération entre le gouvernement et l'Unicef se poursuivre à travers des interventions à impact visible, au bénéfice des femmes et des enfants. Plusieurs membres du gouvernement et les partenaires ont pris part à cette revue annuelle.

A.Nz.

INTERVIEW

Dr Joe Borel Mahoungou Ncani : « Nous comptons sur la sensibilité et la générosité de tous pour la réussite du festival Solid'Actions »

Le coordinateur du Réseau des organisations pour les actions humanitaires et la solidarité internationale, médecin humanitaire, organise du 2 au 4 mars, à Nkayi, la deuxième édition du festival humanitaire Solid'Actions couplé au carnaval des cultures, en collaboration avec la Fondation humanis Congo et l'ONG AHP Sida/IST Congo. Dans cette interview qu'il a accordée aux Dépêches de Brazzaville, ce médecin résidant en France parle des préparatifs de cet événement et sollicite l'apport de tous pour sa réussite.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.): Docteur, vous revenez au Congo douze ans après l'organisation de la première édition du festival humanitaire Solid'Actions à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, en 2006. Pourquoi avoir attendu si longtemps ?

Dr Joe Borel Mahoungou Ncani (J.B.M.N.): Mon activité requiert beaucoup d'énergie et de don de soi... Il a fallu recueillir l'assentiment et l'engagement des principaux partenaires tels que les élus locaux qui soient réceptifs et sensibles aux besoins de leur population. Ceux de Nkayi, en l'occurrence, ont réagi favorablement et nous préparons tout cela ensemble dans une franche collaboration. Entre 2006 et 2018, nous avons mené plusieurs actions dans des localités différentes du Congo. Cela prouve que nous sommes présents bien que loin des médias. L'essentiel pour nous est que la population constate et bénéficie des bienfaits de nos actions. La deuxième édition du festival se tient douze ans après, je vais vous avouer que certains professionnels avaient eu la malice de mettre un gros plomb dans l'aile de cet événement qui nous tient à cœur. Nous voulions sédentariser le festival dans la localité qui avait accueilli la première édition. Malheureusement, très peu de gens comprennent qu'on n'avance pas d'un seul pied et, le public et les humanitaires constituent les deux pieds pour faire avancer les choses, c'est à dire



Dr Joe Borel Mahoungou Ncani «DR»

développer certains secteurs.

L.D.B.: Quelles sont vos principales motivations ?

Dr J.B.M.N.: Le bien-être de nos concitoyens et prôner le « Mieux vivre ensemble » que nous distillons depuis 2012 ou encore, si vous voulez, le « Vivre ensemble » que vous entendez maintenant. En rappel, je suis à la fois humanitaire et humaniste.

L.D.B.: Vous parlez également de carnaval des cultures qui sera couplé au festival Solid'Actions. Pourquoi ce carnaval et quels en sont les participants ?

Dr J.B.M.N.: Ma troisième oreille entend une question que vous auriez posée, celle de savoir ce que c'est le carnaval des cultures. Le carnaval des cultures est un espace de revalorisation et de vulgarisation de nos us et coutumes, de la diversité culturelle de notre pays, en général, et de la ville de Nkayi, en particulier. A savoir pourquoi ce carnaval, je vous dirais simplement qu'après la revalorisation et la vulgarisation, chaque culture doit figurer dans l'aire de l'inter échange. Cela conduit à l'acceptation de l'autre. Nkayi est une ville

cosmopolite. Notre souhait serait de voir l'implication et la participation de toutes les ethnies que compte la ville. C'est leur carnaval!

L.D.B.: Le Congo traverse actuellement une crise économique, on parle de « Rupture », avez-vous tenu compte de cette situation ?

Dr J.B.M.N.: En tout état de cause, nous ne devons pas démissionner de notre mission, parce que le pays connaît des difficultés financières. Bien au contraire, cela devrait sonner « le moment » d'un éveil citoyen, c'est-à-dire de ne pas tout attendre de l'Etat. Que chacun réfléchisse sur son apport dans cet élan de solidarité. Les médias ne jouent pas pleinement leur rôle pédagogique. Votre rôle serait celui d'expliquer le contexte dans lequel le mot « Rupture » a été utilisé. Je ne pense pas que le festival Solid'Actions soit une antivaleur. Comme je l'ai dit plus haut, c'est une activité humanitaire et non lucrative. Nous ne venons pas vendre des produits à nos concitoyens. Nous apportons un peu d'humanité à la population pour lui donner de la joie mais aussi, leur offrir un lendemain meilleur.

L.D.B.: Sur qui comptez-vous pour réussir cet événement très important ?

Dr J.B.M.N.: Le festival des actions humanitaires et de la solidarité n'est ni une activité politique ni une activité régionaliste. Il répond à un besoin solidaire et humanitaire et obéit à une logique de développement socio-économique et culturel. C'est la raison pour laquelle, il a été dénommé « Festival de la Vallée du Niari et le Kouilou ». La Vallée du Niari renvoie avant tout à un espace géographique présentant les mêmes caractéristiques physiques, climatiques et végétales. Pour revenir à votre question, nous comptons sur la sensibilité et la générosité des Congolais et des étrangers vivant au Congo, sans distinction aucune. Toutes les personnes éprises de convivialité sont les bienvenues. Pour cette édition, comme cela a été le cas lors de la

précédente, et pour les éditions futures, la participation et l'apport de toutes les compétences sont souhaités. Il ne s'agit pas de cannibaliser le festival. J'ai œuvré, par le truchement de notre plateforme associative, pour la réhabilitation, la rénovation et l'équipement des centres de santé dans plusieurs localités de notre pays. Il a donc fallu se fixer un lieu pour abriter le siège et la ville de Nkayi nous a accordé son hospitalité. En passant, Nkayi n'est pas ma ville natale (rire), c'est un grand carrefour, facilitant l'accès dans l'hinterland. Pour cela, nous remercions M. Gaston Mampassi, président du Conseil municipal et maire de Nkayi, pour sa remarquable hospitalité et son entière implication dans le projet.

L.D.B.: Pour conclure, quel est votre message au peuple congolais, en général, et à ceux de la vallée du Niari et du Kouilou, en particulier ?

Dr J.B.M.N.: Nous relançons ce festival dans cette partie du pays mais, les bénéficiaires ne sont pas forcément dans cette zone. Notre programme d'activité ne laisse aucun département à l'écart. A titre de rappel, nous avons organisé la première édition de ce festival à Sibiti. A l'occasion, le centre d'Obouya avait reçu un don de matériel médical. Obouya, c'est bien une localité de la partie septentrionale du Congo. Nous lançons un cri du cœur à tous, il s'agit du sursaut de la solidarité. Je m'adresse surtout aux politiques qui parlent tous au nom du peuple, c'est l'occasion de dire leur reconnaissance et de prouver leur empathie à ce peuple. Les entreprises devraient nous soutenir par le sponsoring, malheureusement, nos demandes demeurent sans suite.

Mais, cela ne nous empêche pas de continuer à agir. Unissons-nous pour consolider le concept de l'interdépendance, c'est ainsi que le « Mieux vivre ensemble » aura réellement un sens et le monde retrouvera son vrai sens.

Propos recueillis par Charlem Léa Legnoki

ARTS SCÉNIQUES

La 8^e édition du FTSPN se tiendra en avril

Le génie créateur de l'enfant sera à nouveau mis en évidence, cette année, lors du Festival de théâtre scolaire, universitaire et de mode africaine de Pointe-Noire (FTSPN).

Organisé par le Cercle des jeunes artistes (CJAC) que dirige Cardy Cardelin Babakila, le FTSPN présente cette année un programme alléchant axé essentiellement sur les facultés et les potentialités de l'enfant. Pendant une semaine, des œuvres écrites seront produites, montées et jouées par les élèves eux-mêmes sous l'encadrement pédagogique de leurs enseignants. Cette compétition théâtrale se déroulera en trois phases, à savoir la rédaction ou la production de l'œuvre, l'adaptation de l'œuvre et sa représentation devant le public lors du festival. Pendant la première phase, les élèves auront librement à réfléchir et à écrire leur œuvre sur l'un des thèmes : sida, délinquance juvénile ou environnement. À la fin, les dix meilleures œuvres seront retenues par le jury pour la mise en scène.



L'affiche du FTSPN crédit photo «DR»

La deuxième phase concerne la prestation ou l'adaptation sur scène des œuvres retenues tandis que la représentation ou le festival constitue la dernière phase. Pendant cinq jours, les établissements concernés seront invités à se rencontrer. Chaque école aura à présenter au grand public sa pièce théâtrale et son savoir faire.

En dehors des spectacles de représentations théâtrales, d'autres activités seront proposées au public : défilé de mode (concours miss scolaire FTSPN 2018), conférences-débats, expositions des œuvres d'art produites par les élèves, visites et excursions organisées pour les festivaliers. Le FTSPN est un projet instructif, éducatif, pédagogique et distrayant qui vise la formation des élites culturelles de demain. Il est, par excellence, un cadre international de réflexion et de d'expression des jeunes et adolescents qui ont accepté de braver la timidité en s'exprimant devant un public par le théâtre et en prônant les vertus contenues dans la Convention internationale relative aux droits de l'enfant de 1989.

Hervé Brice Mampouya

ARTS MARTIAUX

Cent vingt-deux karatékas élevés au grade supérieur

Quatre candidats ont été recalés sur un total de cent vingt-six qui ont été évalués en treize épreuves par la commission nationale de grade de karaté, du 2 au 3 février, respectivement au Complexe sportif et à l'Espace du Trentenaire à Pointe-Noire.

La commission nationale de grade et dan de karaté, supervisée par Jean Tsélane Mongo, troisième vice-président de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama), a rendu publics, le 4 février, les résultats de l'examen de passation de grade de ceinture-noire de 1er au 7e dan. La publication de ces résultats a eu lieu à l'esplanade du Complexe sportif de Pointe-Noire.

Au grade de ceinture noire 1er dan, cinquante-cinq karatékas sont admis. Au grade de ceinture noire 2e dan, dix-sept promus. Quant au 3e dan, les seize candidats inscrits ont été tous déclarés admis. Douze karatékas passent ceinture noire 4e dan sur treize inscrits. Au titre de ceinture noire 5e dan, sept admis sur sept inscrits. Au grade de 6e dan ou hors classe, six admis. Enfin, au grade de ceinture noire 7e dan, l'unique inscrit, Me Antoine Mbété Tchivanga, a été élevé.



Jean Tsélane Mongo posant avec les maîtres ceintures noires 6e dan (Adiac)

Après la cérémonie de port de nouvelles ceintures, Jean Tsélane Mongo a attiré l'attention des nouveaux maîtres sur leur conduite. « À partir de maintenant, vous êtes ceinture noire équivalent de ce que vous avez mérité. Mais, attention, le karaté ce n'est pas le simple plaisir de porter le kimono blanc et la ceinture noire pour se faire voir dans les rues de Pointe-Noire. L'expression d'un maître se traduit sur le tatami.

Si vous êtes devenus maîtres aujourd'hui, c'est parce que vous avez été enseignés, à votre tour, enseignez bien », a-t-il insisté, en s'adressant aux nouveaux maîtres ceintures noires.

Le troisième vice-président de la Fécoka-Ama a également demandé aux promus d'éviter des clans et des rancunes, ajoutant que les karatékas de Pointe-Noire doivent se réjouir d'avoir un bon président jeune et dynamique,

dont le travail est suivi par le bureau exécutif. « Nous veillons sur toutes les Ligues et tous les présidents. Et pour le cas de Pointe-Noire, nous le regardons avec beaucoup d'attention. Soutenez votre président par le travail. Je voudrais que Pointe-Noire continue à s'identifier dans le karaté congolais comme il l'a toujours fait au niveau africain et ailleurs. », a conseillé l'orateur. Jean Tsélane Mongo a remercié les karatékas

de Pointe-Noire pour leur bonne tenue pendant les évaluations et les examinateurs techniques pour leur apport.

A l'issue de la cérémonie, le président de la Ligue départementale de karaté de Pointe-Noire, Michel Malalou Makanga, s'est réjoui d'avoir gagné ce pari. « Avec fierté, je peux dire que les objectifs ont été atteints car pour une première fois, nous avons organisé un examen de passage de grade jusqu'au 7e dan et c'est Pointe-Noire qui a ouvert le bal. », a-t-il dit, avant d'annoncer l'organisation d'ici peu des championnats des sous-Ligues qualificatifs aux championnats départementaux.

De leur côté, les promus ont aussi exprimé leur satisfaction. « L'évaluation du 6e dan est un examen qu'on prépare pendant six ans. Durant toutes ces années, je me suis consacré à la préparation et la fédération nous a donné l'occasion de nous exprimer. J'ai démontré sur le terrain ce qu'il fallait faire et suis sorti 2e, c'est un plaisir », s'est félicité Me Parfait Ndongui, promu ceinture noire 6e dan.

Charlem Léa Legnoki

COOPÉRATION

Les autorités ponténégrines échangent avec le commandant du bâtiment français PHM LV Lavallée

Le capitaine de corvette Stéphanie Rivière, en escale à Pointe-Noire, a été reçu en audience le 6 février, tour à tour, par Alexandre Honoré Paka, préfet du département, Jean François Kando, député maire de la ville, président du conseil départemental et municipal, et Jean Olessongo Ondaye, commandant de la zone militaire de défense n°1.



La photo de famille lors de l'audience chez Alexandre Honoré Paka / crédit photo Adiac

L'escale du bâtiment français à Pointe-Noire entre dans le cadre de la mission «Corymbe» ayant pour vocation de protéger les intérêts français et d'assurer les activités de coopération opérationnelle avec les marines riveraines du golfe de Guinée. Juste après son arrivée, le capitaine de corvette, Stéphanie Rivière, est allée présenter ses civilités d'abord à Alexandre Paka qui lui a fait une présentation de

activités économiques et de son fonctionnement. Elle a ensuite été reçue par Jean François Kando, avant d'échanger avec le commandant de la Zone militaire de défense n°1, Jean Olessongo Ondaye. Ces rencontres de Stéphanie Rivière avec les autorités politico-militaires de Pointe-Noire ont été marquées par des échanges de présents symboliques.

Pour ce qui est de leur séjour au Congo qui durera trois jours, elle a confié : « Nous allons effectuer des activités de coopération opérationnelle. Ce qu'on appelle des périodes d'instruction opérationnelle. Nous allons travailler avec les marins qui sont basés ici à Pointe-Noire. Nous allons faire de l'instruction et de l'entraînement ». Notons qu'après Pointe-Noire, la prochaine escale du patrouilleur français PHM LV Lavallée se fera à Banana.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Chemises à rabat

Cartes de visite

Livres

Calendriers

Flyers, Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

B4, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

COMPÉTITIONS AFRICAINES DES CLUBS

AC Léopards, AS Otoho, Cara et La Mancha à rude épreuve

Le Championnat d'Afrique des nations, presque réussi par le onze national, devrait booster les quatre représentants congolais aux coupes continentales de clubs à poursuivre sur cette lancée afin d'élever le niveau du football national.

Les représentants congolais entament, ce week-end, les préliminaires des compétitions africaines des clubs. L'Athlétic club Léopards de Dolisie, champion du Congo, reçoit le 11 février, au stade de Madingou, l'AS Togo Port de Lomé en préliminaires aller de la Ligue africaine des champions. Ce club togolais se produira au Congo pour la deuxième fois. En 2015, rappelez-le, cette équipe avait déjà éliminé le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) en coupe africaine de la Confédération. Après avoir courbé l'échine à Lomé 0-2, les Aiglons avaient concédé un nul de 3-3 à Pointe-Noire. Forts de leur expérience africaine, les Fauves du Niari partent favoris. Les vert et blanc ont l'obligation de mieux négocier la manche aller avant d'aborder la manche retour avec beaucoup de sérénité. Le seul handicap est que le champion congolais n'a pas plus de matches dans les jambes que son adversaire. Alors que le championnat congolais entre, ce week-end, dans la 4e journée, le club togolais, quant à lui, a déjà disputé plus de quatorze matches. En quinze journées de compétition, l'AS Togo-port occupe le 3e rang avec un bilan de neuf victoires, quatre nuls et deux défaites pendant que les Fauves du Niari, qui ne disputeront pas leur match de la 4e

journée contre Nico-Nicoyé, n'ont pas réussi à faire un carton plein le week-end dernier. Après avoir aligné deux victoires d'affilée, les vert et blanc ont été battus 0-1 par Cara, lors de la rencontre qui opposait les deux équipes engagées en compétitions africaines.

L'AS Otoho, quant à elle, recevra, le 10 février, Mouloudia club d'Alger avant de négocier sa qualification à l'extérieur. C'est la première expérience pour l'AS Otoho. Si les locataires du stade Marien-Ngouabi découvrent la compétition africaine pour la première fois, le stade, lui, accueille la rencontre d'une compétition africaine des clubs pour la deuxième fois. En 2015, l'Etoile du Congo s'était produite à Owando face à MK Etanchéité qui l'avait battue 1-2. L'AS Otoho a donc le devoir de donner à ce stade sa première victoire en compétition internationale. Dans le championnat congolais, l'AS Otoho est la seule équipe avec le Cara à avoir réussi un carton plein au terme des trois journées. Après avoir battu Tongo FC 3-1 puis Interclub sur ce score identique, l'AS Otoho a pris la tête du championnat en battant Patronage Sainte-Anne 4-0. De bon augure pour une préparation. Mais en face, Mouloudia pourrait s'appuyer sur son expérience des compétitions africaines. Le MC

d'Alger a déjà gagné la Ligue africaine des champions en 1976. Il est l'actuel quatrième du championnat algérien avec trente points en dix-huit journées avec pour bilan huit victoires, six matches nuls et quatre défaites.

En coupe africaine de la Confédération, le Cara sera reçu le 9 février par l'Asante Kotoko de Kumasi. Les Aiglons sont deuxième au championnat congolais avec neuf points en trois matches. Même s'il n'a pas encore perdu, Cara devrait bien répéter ses gammes afin de passer devant un club qui n'a disputé le moindre match du championnat. Le début du championnat ghanéen est programmé pour ce 11 février. Mais attention. Le Cara ne doit plus tomber dans le même piège. En 2015, il a été éliminé par l'AS Togo-Port de Lomé alors que le championnat togolais n'avait pas débuté. Depuis 2009, la meilleure performance des champions d'Afrique de 1974 reste les seizièmes de finale atteints en 2014. Entre 2015 et 2017, les Aiglons quittent souvent la compétition dès les préliminaires.

Outre le Cara, La Mancha de Pointe-Noire fera lui aussi le déplacement pour affronter l'AS Tanda de la Côte d'Ivoire. Le club ivoirien a plus de matches dans les jambes que le club ponténégrin. Mais sur le plan comptable, la Mancha a le meilleur bilan (sept points en trois matches contre sept points en treize matches pour Tanda).

James Golden Eloué

BRÈVES

BURKINA FASO

Le gouvernement burkinabè a annoncé « l'interdiction provisoire de poisson tilapia infecté par le virus de lac du tilapia », en provenance de « la Colombie, de l'Equateur, de l'Égypte, d'Israël et de la Thaïlande ». La liste de nouveaux pays concernés par cette infection sera périodiquement établie par le ministère des Ressources animales et halieutiques. L'arrêté interministériel souligne que « le marché national n'est pas visé et la consommation des produits présents, officiellement, n'est pas interdite ». Les titres d'importation des autres produits halieutiques et de leurs dérivés ne peuvent être que sur une autorisation de l'autorité vétérinaire nationale.

NIGER

Niamey accueillera, le 7 février, la 18e conférence des chefs d'Etat du Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS). La rencontre est axée essentiellement sur la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles. Le Sahel est l'une des régions les plus vulnérables du monde face au changement et à la vulnérabilité climatiques. Son économie est caractérisée par une agriculture dépendante à 97% de la pluviométrie contribuant ainsi à plus de 25% de son produit intérieur brut. Le CILSS a été créé le 12 septembre 1973 à la suite des grandes sécheresses qui ont frappé le Sahel, dans les années 1970. Son objectif est de s'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et dans la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification, pour un nouvel équilibre écologique au Sahel.

CAMEROUN

La Banque mondiale va allouer un prêt de trois cents millions de dollars américains au titre de fonds de garantie pour permettre la réalisation du projet de construction du barrage hydroélectrique de Nachtigal, près de Yaoundé. D'un coût d'investissement estimé à sept cent dix-huit milliards de francs CFA, le projet de barrage, prévu sur le fleuve Sanaga, vise à doter le Cameroun de son plus grand barrage de production de l'électricité à l'horizon 2021. Avec une centrale électrique dotée de sept groupes de soixante mégawatts pour un total de quatre cent vingt mégawatts de puissance installée et d'une ligne d'évacuation, le projet va permettre d'augmenter la génération de l'électricité de 30% dans le pays. L'ouvrage a l'avantage d'offrir un coût de production « bas », à raison de cinq centimes de dollar par kilowattheure, au lieu de quatorze centimes de dollar payés pour ceux en exploitation en ce moment.

GABON

Un appel à la grève des taxis – une première depuis de nombreuses années - lancé au Gabon contre la hausse du prix du carburant et les « tracasseries de la police » qui « rackette » les chauffeurs de taxis a été moyennement suivi, lundi, à Libreville. Dans la matinée, la circulation sur deux artères importantes : le bord de mer et la voie express qui contourne le centre ville, a été bloquée. Les quatre syndicats de chauffeurs de taxis – qui se plaignent de la cinquième augmentation des prix en deux ans - ont menacé d'une « grève générale et illimitée mercredi » si « le gouvernement ne répond pas à leurs préoccupations ». Auparavant, ils bénéficiaient d'une subvention aux hydrocarbures qui stabilisait les prix de l'essence.

AFRIQUE DU SUD

La direction du Congrès national africain n'est pas parvenue, lundi, à trancher le sort du président Jacob Zuma et se retrouvera à nouveau ce mercredi pour discuter de son éventuel départ anticipé, à quelques heures d'un discours important qu'il doit prononcer au parlement. Au terme d'un après-midi de tractations, la Commission nationale exécutive (NEC), organe de décision du parti au pouvoir, se retrouverait dans deux jours pour évoquer, entre autres, « la transition » entre le gouvernement actuel et son successeur. Contrairement au comité de travail du parti, la NEC est habilitée à prendre la décision de « rappeler » Jacob Zuma, qui n'est pas élu au suffrage universel direct mais par les députés. Le second mandat de Jacob Zuma, au pouvoir depuis 2009, n'expire qu'en 2019. Mais la pression n'a jamais été aussi forte, tant dans l'opposition que dans son propre parti, pour qu'il l'abrege au plus vite.

Josiane Mambou Loukoula

ARRÊT SUR IMAGE



Les élèves du complexe scolaire Joseph Perfection appréciant, le 6 février, la collection des œuvres d'art au Musée galerie du Bassin du Congo, dans les locaux des Dépêches de Brazzaville.